



COMMUNIQUE DE PRESSE DU MERCREDI 15 AVRIL

DES PRIMES POUR ATTENUER LES FAUTES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a dévoilé aujourd'hui les mesures de son « plan d'urgence ». Est acté pour l'hôpital le versement d'une prime de 500 ou 1500€ aux personnels, 1000€ pour d'autres corps de la fonction publique. En cette période où la majorité des Français sont au chômage partiel il est difficile de ne pas saluer cette aumône. Pour autant il est nécessaire de s'arrêter sur deux points.

Le premier est la réaffirmation des revendications portées depuis plus d'un an par les personnels hospitaliers, syndicats et collectifs : une augmentation du nombre de lits et de structures, un recrutement massif de personnel pour mettre autour de ces lits, une revalorisation de salaire de 300€ net pour rendre effectif ce recrutement. Rien de tout cela n'est évoqué aujourd'hui alors que ce qui faisait défaut hier est plus que jamais d'actualité.

Le second revient à se questionner sur le syllogisme sous jacent de cet arbitrage, à enveloppe fermée, aboutissant à une différence de traitement. Sur la base de critères à ce jour pour le moins abstraits voire macabres, en tout cas difficilement justifiables – quelle définition géographique alors que l'épidémie est loin d'être finie, à partir de combien de patients contaminés estime-t-on l'exposition professionnelle ? - on enlève à certains pour donner davantage à d'autres. Ainsi la majorité du personnel hospitalier sera moins bien rémunérée que les autres corps de la fonction publique, nonobstant la réorganisation majeure de leur hôpital, la tension permanente, le risque de contamination (qui ne s'arrête pas au seul personnel soignant), parfois l'ostracisation. Nous aussi, hospitaliers, tenons à « l'unité nationale ». En refusant à nouveau une égalité de traitement passant par une revalorisation salariale, et ce contrairement à ce qu'avaient annoncé puis réaffirmé le Président de la République et le Ministre de la Santé quelques jours plus tôt, le gouvernement vise à côté, nourrissant le sentiment d'indignation.

Car quelle que soit la qualité du fonctionnaire, n'oublions pas l'objet de cette prime : atténuer la dette du gouvernement pour carences fautives dans la protection de ses employés, carences ayant conduit à des situations traumatisantes de contaminations en série des personnels et de leur famille.

Si ces primes tendent à reconnaître le travail des fameuses « premières lignes » alors la question du rééquilibrage des salaires dans la moyenne internationale doit être traitée. Rappelons qu'une prime valorise celui qui la reçoit tandis qu'une revalorisation salariale reconnaît la valeur et l'utilité d'un métier. Le corps hospitalier n'a plus à prouver sa valeur et son utilité...

Si ces primes sont des indemnisations masquées pour la mise en danger des agents et la charge d'éléments de langage mensongers de l'appareil politique, alors ce dispositif n'est pas le bon.

A ce titre, nous attendons davantage de justice et de justesse lors des procès à venir qu'il n'y en a eu dans les mesures annoncées aujourd'hui.

Les Collectifs Inter Urgences et Inter Hôpitaux.